

**COORDONNATEUR DES REP+ ET DES REP**
  
**VILLEJUIF**

**REP Karl Marx à Villejuif (circonscription de rattachement) et REP Rosa Parks à Gentilly**

Textes de référence	Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 BO n°23 du 5 juin 2014 (circulaire n°2014-077 du 4 juin 2014) BO n°18 du 5 mai 2011 (circulaire n°2011-071 du 2 mai 2011)
Description du poste	<p>Le coordonnateur du réseau d'éducation prioritaire est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de circonscription et sous la double autorité fonctionnelle des responsables/pilotes du réseau d'éducation prioritaire : l'inspecteur de l'éducation nationale et le principal du collège tête de réseau, qu'il assiste dans l'exercice de leurs fonctions et dans l'animation du réseau.</p> <p>Le coordonnateur exerce deux jours pour le REP Karl Marx et deux jours pour le REP Rosa Parks. Un emploi du temps fixe cette organisation en début d'année. Il peut être amené à se déplacer en dehors de ces deux circonscriptions, notamment pour assurer ses missions auprès de partenaires et participer à des groupes de travail départementaux ou à des formations dédiées aux coordonnateurs REP.</p> <p>Enseignant du 1er degré, il est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer au diagnostic du réseau, à la détermination des priorités, à la préparation, la cohérence et au suivi du programme d'actions inscrit dans le projet de Réseau en lien avec le Référentiel de l'Education Prioritaire ainsi qu'à son évaluation.</li> <li>- Contribuer à l'élaboration et à la tenue des tableaux de bord à partir des indicateurs définis dans le projet de réseau.</li> <li>- Mettre en cohérence les liaisons inter-degrés, inter-cycles et inter établissements (écoles et collèges) et les liaisons entre l'Ecole et les partenaires extérieurs/rerelations partenariales.</li> <li>- Contribuer à la mise en place, à l'analyse et au suivi des performances scolaires des élèves (évaluations nationales) en lien avec la réalisation de leur parcours de formation.</li> <li>- Préparer et mettre en œuvre les décisions du comité de pilotage du réseau</li> <li>- Participer à l'animation de groupes de travail et de commissions pédagogiques du conseil Ecole-Collège.</li> <li>- Contribuer à la mémoire du réseau : rédiger des comptes rendus, diffuser les outils communs créés, favoriser la mutualisation et la diffusion des outils...</li> <li>- Accompagner les équipes pédagogiques du 1<sup>er</sup> comme du 2<sup>nd</sup> degré, aider à la formalisation des demandes de formation.</li> <li>- Rédiger un rapport d'activité en fin d'année.</li> </ul>
Conditions de recevabilité	Enseignant confirmé ayant une bonne connaissance des problématiques de l'éducation prioritaire et des évolutions du dispositif
Compétences particulières	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne connaissance du système éducatif et du référentiel de l'éducation prioritaire, des programmes et socle commun de la maternelle au collège.</li> <li>- Connaissance des politiques interministérielles en lien avec l'École.</li> <li>- Connaissance des différents dispositifs partenariaux.</li> <li>- Connaissance des dispositifs conçus pour favoriser la réussite des élèves (devoirs-faits, école ouverte, conseil école/collège, scolarisation des moins de 3 ans, cités éducatives, CP 100% réussite, etc.).</li> <li>- Capacité à rédiger des courriers, des bilans, des notes de synthèse et utiliser des indicateurs.</li> <li>- Capacité à coordonner et à évaluer des projets et des dispositifs.</li> <li>- Compétences informatiques : maîtrise de la suite bureautique et des outils numériques usuels.</li> <li>- Capacité à communiquer efficacement et à développer des outils de communication.</li> <li>- Aptitude à s'adapter rapidement et disposer d'un bon relationnel.</li> <li>- Aptitude à se situer dans la hiérarchie de l'institution scolaire.</li> <li>- Aptitude à rendre compte.</li> <li>- Aptitude à agir de façon éthique et responsable.</li> </ul>
Modalités de candidature	L'enseignant souhaitant postuler doit transmettre sa demande d'entretien pour ce poste à la circonscription de Villejuif par mail (ce.0940920p@ac-creteil.fr)